

Comite de direction

Réunion du 18 Mars 2022 à Luc Sur Orbieu

Président :

Pierre MICHEAU

Présents :

Mmes Emmanuelle CONTRERAS, Sandra ESPEUT, Caroline MERLIN

MM. Nicolas FROMENT, Jean-Luc MORIN, Nicolas BELLEGUEULLE,

Présents en Visioconférence

Patrice BOFFELLI, Cédric LOPEZ

Assistent :

Pascal RIOU, Pierre QUEAU, Cédric ROQUE, Damien TRASTET

Excusés :

BANDIERA Alexandre, Nordine CHAMLAL, Thierry DIHO, Pierre FABRE, Fabienne GINER, Sébastien VIVO, Thierry LESVIGNE, Frédéric BOUILLERE, Jean-Yves GONZALEZ, Franck VARILLES, David CARRASCO, Gilles DODEMAN, Franck CARRIQUI, Henry MONTESPAN.

Remplacement des membres du Comité Directeur démissionnaires

A la suite des démissions de Messieurs Jean-Yves GONZALEZ et Thierry DIHO pour des raisons professionnelles et personnelles, le Président du District propose les candidatures de Messieurs Pascal RIOU et Pierre Quéau afin de pourvoir à ces deux postes vacants.

Le Comité valide ces propositions ce qui permettra de présenter ces candidatures à la prochaine AG du District.

Démission d'un Président de Commission

Le Président de la commission FUTSAL, Sylvain CANITROT a décidé de mettre fin à ses fonctions au sein de cette commission tout comme au sein de la commission des Terrains.

Point sur la gestion des intempéries lors du week-end des 12 et 13 Mars

Le Comité Directeur souhaite réaffirmer sa décision de reporter l'ensemble des rencontres, décision guidée par la mise en place d'une alerte orange vigilance pluie sur le département de l'Aude. Dans ce cas précis, les déplacements sont à éviter et le District ne souhaite pas générer des situations dangereuses en cas de maintien des rencontres.

Le Comité Directeur agira systématiquement de la sorte dès qu'il y aura une alerte Orange sur le département.

Gestion des calendriers

La saison 2021/2022 a été marquée encore une fois par les contraintes liées à la pandémie de COVID.

Il en résulte à ce jour, un retard pris dans la majorité des calendriers (seniors masculins et féminins, Jeunes). Les calendriers de certaines équipes ne permettent pas la programmation des matches de Coupes de l'Aude.

Aussi, les Commissions, en cas d'impossibilité de programmer des rencontres le week-end proposeront aux clubs concernés de jouer en semaine et en nocturne.

Ces programmations se feront dans la concertation et l'entente entre les clubs.

Toutefois, dans les cas où les clubs ne trouveraient pas d'accord de programmation, le Comité Directeur autorise, à titre exceptionnel et uniquement pour la saison 2021/2022, les commissions à programmer d'office ces rencontres en semaine. Si le terrain du club recevant ne dispose pas d'un éclairage classé, la rencontre devra se jouer sur terrain neutre.

Cette mesure ne devra s'appliquer qu'en dernier recours et afin de préserver l'intérêt général du championnat.

CDA : Désignations des officiels pour les phases finales des Coupes

Le Comité Directeur valide la proposition de la CDA de désigner 3 arbitres officiels à partir des ¼ de finale des coupes seniors, Féminines, et jeunes.

En revanche, la prise en charge des frais d'officiels sera partagée entre les deux clubs.

Modification règlementaire : Coupe des réserves

Par souci de cohérence entre l'ensemble des coupes seniors, le Comité Directeur a décidé de modifier avec effet immédiat l'article 12.3 du règlement des compétitions seniors.

La phase à élimination directe se jouera en match aller uniquement et épreuves de tirs aux buts si nécessaire. Un seul tirage au sort indiquera le tableau complet des phases finales à partir des seizièmes de finale.

La phase de prolongations ne s'appliquera qu'à la finale de la coupe si nécessaire.

Valorisation des bénévoles

Le Comité Directeur se félicite de la participation des clubs à l'opération un week-end à Clairefontaine initiée par la FFF. 4 dirigeants ont ainsi pu visiter le château mythique du Football français.

Par ailleurs, la journée des bénévoles a été lancée et les clubs pourront proposer des dirigeants ayant au moins 5 saisons d'ancienneté dans la fonction. 5 d'entre eux seront retenus pour aller voir la finale de la coupe de France le 7 mai.

Les dirigeants retenus seront également invités le 5 Avril à 19h30 en compagnie de leurs présidents au Challenge MDS (lieu à confirmer).

Dates de fin de saison

26 Mars, Festival Pitch U13 à CONQUES

02 Avril, Festival U13F Pitch à Bram

05 Avril, Comité Directeur + Challenge MDS

09 Avril, Foot'olérance à Narbonne (Complexe Montplaisir)

16 Avril, Journée Foot loisir

23 Avril et 7 Mai, Module U13 à Carcassonne

03 Mai, Comité Directeur

17 Mai, Collège des Présidents (visio)

24 Mai, Participation à la journée sport adapté à Narbonne

04 Juin, Finales de jeunes Masculines et féminines

8 Juin, Certification CFF1 à Trèbes

11 Juin, Finales de championnats seniors D2, D3, D4.

15 Juin, Certification CFF2 à Trèbes

18 et 19 Juin, Module U17/U19 à Trèbes

22 Juin, Certification CFF4 au District

25 et 26 Juin, Finales de coupes seniors et féminines + AG du District

25 et 26 Juin, Module seniors

Rectificatif sur la situation financière des clubs

Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement mensuel, celui-ci s'effectuera le 31 mars 2022.

Pour les clubs n'ayant pas opté pour le prélèvement mensuel, le paiement de cette dette doit être parvenu au District obligatoirement avant le 31 mars 2022 dernier délai.

Si toute toutefois un club rencontre un problème de trésorerie, il lui appartient de contacter le secrétariat par mail. Le trésorier du district prendra attache avec le club pour trouver une solution.

581877	ALARIC FC	717,00 €
505991	ALZONNE F.C.	1 165,92 €
564227	AEF	80,00 €
554462	ARMISSAN FC	226,00 €
518004	ARZENS E.S.	78,04 €
560537	ASC MAHORAISE	37,00 €
548103	BADENS RUSTIQUE R.C.	375,68 €
582089	BAGES AJS	1 638,59 €
781263	BASSIN CARCAS FEM	77,79 €
519689	BRAM A.S	843,80 €
590237	BRIOLET FC	1 965,81 €
560277	CARCAS DOMAIRON AS	950,92 €
554179	CARCAS MAHORAISE	373,69 €
547377	CARCASSONNE AS	897,92 €
548132	CARCASSONNE FAC	2 547,43 €
564161	CASTEL FC CHAURIEN	208,51 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	2 209,78 €
522805	CAUX SAUZENS F.C	223,25 €
515424	CHALABRE F.C	789,17 €
505973	CONQUES U.S.	127,41 €
580919	CORBIERES MEDITERRANEE	1 626,24 €
528505	CUXAC AUDE OL	569,25 €
564150	ESPERAZA AS	1 700,81 €
552043	ESPOIR COURSANAIS	475,51 €
517800	FANJEAUX E.S.	1 119,78 €
560767	FC HAUTES CORBIERES	403,50 €
560279	FLEURY FC	1 316,89 €
560893	GOAL	2 450,30 €
564181	GCSM	153,68 €
581405	GFPLM	282,13 €
547920	GFC	1 094,11 €
541675	GRUISSAN MJC	816,14 €
533755	LE COUGAING F.C.	1 272,18 €
560998	L COLLEGUES FOOTEUX - TEAM FUTSAL	106,00 €
538458	LES MARTYS OL	100,00 €
564062	LEZIGNAN ATLAS	755,57 €

590197	LUC FC	161,87 €
549438	MALEPERE F.C.	200,54 €
539814	MAS STE PUELLES F.C.	344,14 €
563669	MONTOL-SAISS-MOUSSOUL OL	159,72 €
533424	MONTREAL OLYMPIQUE	107,00 €
552807	MOUSSAN MONTREDON	1 117,74 €
581261	MT NOIRE US	439,76 €
890450	NARBONNAIS SPORTING FUTSAL	50,00 €
580676	NARBONNAIS UFC	436,25 €
506197	NAUROUZE LABASTIDE	689,49 €
564014	OL DES CORBIERES ST ANDREEN	428,52 €
533130	PEXIORA A S	1 387,56 €
527203	PEZENS USA	333,91 €
564098	PIEUSSE RC	642,54 €
524095	QUILLAN H.V.FC	485,59 €
519687	RAZES LASSERRE	1 101,54 €
580855	SALLELOIS FC	185,40 €
539816	SOUILHE F C	728,50 €
525531	ST NAZAIRE F C	388,87 €
520185	ST PAPOUL O S	2 000,27 €
521348	STE EULALIE VILLESEQUELANDE	1 038,75 €
550059	UF LEZIGNANAIS	937,78 €
880775	VIGUIER FUTSAL	93,00 €
582387	VILLASAVARY US	38,63 €
548101	VILLEDUBERT F C	1 017,53 €
529108	VILLEGLY F C	3 200,77 €
527488	VILLEPINTE A S	46,99 €

Le Président
M. Pierre Micheau



Le secrétaire général
M. Nicolas BELLEGUEULE

